



HUGUETTE

TIEGNA

Députée de la deuxième circonscription du Lot

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Service National Universel

Huguette Tiegna, Députée du Lot, participe dans le cadre de ces travaux parlementaires, à la mise en application du Service National Universel, qui sera expérimenté dans 13 départements en France à partir de juin et dans tous les départements à partir de 2020.

Annoncée par Le Président de la République lors de sa campagne présidentielle en 2017 cette réforme est justement qualifiée de « plus grande réforme de société du quinquennat ». Elle vise à donner davantage de sens à sa citoyenneté et à son rapport à la République. Mettre en avant un engagement individuel au service du collectif, au travers d'un contrat équilibré contenant des droits et des devoirs.

« Cette nouvelle réforme de service national universel est l'opportunité de rappeler les valeurs républicaines en les adaptant au monde moderne. Loin du service militaire autrefois en vigueur, sa portée est davantage citoyenne. Redonner une place aux jeunes de ce pays, pour lutter contre cette montée croissante de l'individualisme. Il est essentiel de donner un sens à sa citoyenneté et de développer la fraternité. Il sera un moment de mixité, de cohésion sociale. »
HT

Ainsi, après plusieurs mois de consultations, le bilan semble plutôt très positif puisqu'une large majorité de jeunes se dit favorable à cette nouvelle formule d'engagement citoyen.

« La formule précédente paraissait insuffisante (journée d'appel à la citoyenneté), les jeunes n'avaient pas le temps d'approfondir réellement les sujets abordés en une seule journée. Le SNU se réalisera en deux temps. La première période du SNU durera 15 jours au sein de différentes structures : internats, bâtiments du ministère des armées ou encore centres de formation. Rassemblés en groupe de 10 et en uniforme, les volontaires suivront plusieurs activités quotidiennes : des formations aux premiers secours, des ateliers sur les valeurs républicaines ou sur la protection environnementale, des parcours dans la nature, des courses d'orientation ou des franchissements d'obstacles, des bilans de maîtrise du français, de santé et des points d'orientation professionnelle. Le Président de la République a évoqué le permis de conduire mais rien n'est à ce jour définit. A l'issue de cette première période, les volontaires devront entre le mois de juillet 2019 et juin 2020, effectuer pendant 15 jours (consécutifs ou non) une mission d'intérêt général, auprès d'une association, d'une collectivité locale ou d'un corps en uniforme.

J'invite les jeunes lotoises et lotois à participer aux réunions que je vais organiser dans la circonscription sur le Service National Universel dans les mois à venir. Il est prépondérant, comme je m'y attache depuis le début de ma mandature, de prendre en compte le bien être des jeunes lotois pour garantir l'attractivité de notre territoire. » HT

Sur la base du volontariat, environ 3000 jeunes issus de 13 départements participeront à la phase test du service national universel en juin prochain. A partir de 2020, tous les départements, dont le Lot, seront concernés par le SNU, soit pas moins de 800 000 jeunes. Ces deux phases ne seront plus sur la base du volontariat mais obligatoires. En revanche, ceux qui le souhaiteront, pourront effectuer une nouvelle période de volontariat de 3 mois minimum, en plus du SNU. Pour cela ils devront être âgés d'au moins 18 ans.

Contact presse

A Paris : Tel : 01.40.63.75.65

En circonscription : Mob. : 06.73.35.73.10

huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr